

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°66 - Mars 2024

P. 5 – Aménagement du territoire

**Entretien avec le président du jury
pour la passerelle du Vengeron**

P. 12 – Énergie

**Bellevue fête l'énergie et le
développement durable**

P. 16 – Social

**Les permanences impôts sont
de retour !**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Editorial



Bernard Taschini
Conseiller administratif

Chères et chers Bellevistes,

Que de projets et de nouveautés pour Bellevue. Certains d'entre vous expriment parfois de la lassitude pour ne pas dire un certain ras-le-bol face aux changements et aux travaux. J'en conviens aisément, nous serons tous soulagés lorsque le chantier de la route de Lausanne prendra fin, les commerçants les premiers. Mais, il nous faudra encore patienter jusqu'à cet été.

Il faut se rendre à l'évidence, notre Commune n'échappe pas à la densification du canton. Notre population a plus que doublé depuis le début du siècle : de moins de 2 000 à plus de 4 000 habitants en près de 20 ans.

C'est la principale raison qui nous a conduits à développer de nombreux projets et qui guidera encore les réflexions des autorités communales dans les années à venir. Il convient de répondre aux besoins d'une population croissante et à un nombre d'emplois qui sera multiplié par trois d'ici l'été 2025 avec l'arrivée des collaborateurs de la banque Lombard Odier.

Les projets en cours vous les connaissez et en subissez les désagréments : outre le chantier de la route de Lausanne, il y a la construction de l'hôtel-restaurant de Port-Gitana et du futur bâtiment communal, ainsi que l'extension du parking au centre du village. Doté d'une centaine de places, ce parking

souterrain permettra à la population de disposer d'une véritable solution de stationnement au centre du village. Mais, il y a également des réflexions et des études en cours pour faire face à cette croissance : nouvelles places en crèche, extension des locaux du parascolaire, mesures de ralentissement du trafic au chemin des Tuileries, agrandissement et sécurité du trafic sur la route des Romelles, amélioration des transports publics et des voies cyclables, future maison de quartier à proximité des logements de la Roselière, développement du centre sportif de la Vigne Blanche, etc.

Fort heureusement, non seulement les finances communales sont saines, mais elles vont bénéficier de l'arrivée des nouveaux emplois l'an prochain. N'oublions pas que Genève est le seul canton où le revenu d'une personne est imposé principalement sur la commune de travail et non pas sur la commune de domicile. Cette situation nous permet d'envisager tous ces projets de manière sereine, même lorsque certaines surprises désagréables surviennent lors de la réalisation. Ce fut récemment le cas pour l'extension du parking Gitana.

En janvier, le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire de 1 060 000.- CHF destiné à compléter le budget initialement prévu pour l'agrandissement du parking souterrain. En outre, nous avons enfin reçu l'évaluation des coûts de rénovation du parking existant qu'il faut non seulement mettre aux normes actuelles, mais aussi consolider puisque des fissures sont apparues, ce qui a nécessité un second crédit d'un montant similaire.

Il faut savoir que le budget initial de l'extension a été sous-estimé. Le Conseil municipal, conscient des enjeux et du contexte, a approuvé ces crédits à l'unanimité, moins 3 abstentions. Il convient de souligner qu'il s'agit du

seul investissement dont le coût initial avait été sous-évalué de la sorte depuis plus 10 ans.

Les travaux en cours ont également un impact sur les manifestations communales. Il est impossible d'organiser le traditionnel festival country en mai, ainsi que d'autres événements de grande ampleur au centre du village. Mais ce n'est que partie remise, non seulement la fête du 1er août sera organisée sur notre commune, mais nous célébrerons aussi les 100 ans des armoiries communales le week-end des 14 et 15 septembre. En effet, c'est en automne 1924 que le Conseil municipal a adopté l'écusson avec les trois aiglettes. Réservez d'ores et déjà votre week-end pour vous replonger dans l'ambiance des années 20, les années folles.

Mais ce n'est pas tout, avec l'été nous retrouverons un cadre de vie agréable pour profiter du sport en plein air, du cinéma et d'un concert à Gitana au bord du lac et d'autres événements, sur d'autres sites, tels que l'après-midi des enfants qui a connu un vif succès en 2023, etc.

En attendant, je vous souhaite de belles fêtes de Pâques à venir et un printemps ensoleillé. ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil municipal s'est réuni pour la vingt-cinquième fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 12 février 2024 :

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de 1 100 000.- CHF (TTC) destiné à l'achat du cabanon, ex-arbalète, et de ses abords, sis chemin des Tuileries 35, et du dépôt de voirie des Tuileries et de ses abords, sis chemin des Tuileries 37, d'une surface totale d'environ 3 400 m² de la parcelle n°3150, territoire communal de Bellevue, propriété de l'Etat de Genève, au profit de la Commune de Bellevue, adoptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de 100 000.- CHF (TTC) destiné à l'acquisition de panneaux photovoltaïques pour les toits du restaurant et du boulodrome du Centre sportif de la Vigne Blanche, adoptée à l'unanimité.

Le Conseil a en outre procédé :

- À l'adoption de la résolution relative à la révision partielle du plan directeur communal (PDCom) au sujet de la stratégie de densification de la zone 5, vote avec une abstention,
- Au traitement de trois dossiers de naturalisation. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

Une séance extraordinaire a été organisée, afin de traiter des décisions qui ne pouvaient pas attendre la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, agendée au 5 mars 2024.

Le Conseil municipal s'est réuni pour la vingt-sixième fois de la législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 11 mars 2024 :

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de 1 025 000.- CHF (TTC) destiné aux travaux de rénovation du parking souterrain Gitana existant, adoptée avec deux abstentions,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de 1 060 000.- CHF (TTC) destiné à l'agrandissement du parking souterrain Gitana, adoptée avec trois abstentions. ■

TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS EN 2023

En 2023, la participation des votants bellevistes s'élevait à :

- Votation populaire du 12 mars : **37.1%**
- Élections cantonales (Grand Conseil et premier tour de l'élection du Conseil d'Etat) du 2 avril : **36.1%**
- Second tour de l'élection du Conseil d'Etat du 30 avril : **42.3%**
- Votation populaire du 18 juin : **38.5%**
- Élections fédérales (Conseil national et premier tour de l'élection du Conseil des Etats) du 22 octobre : **39.9%**

- Second tour de l'élection du Conseil des Etats du 12 novembre : **37.2%**

Pour information, le scrutin du 26 novembre a été annulé. Globalement, Bellevue se situe en-dessous de la moyenne du niveau de participation cantonale. ■

SIGNATURES REQUISES INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

En 2024, les différents outils de la démocratie directe listés ci-dessous nécessitent les nombres de signatures suivants pour aboutir :

- référendum ou initiative communale* : 396 signatures
- initiative populaire constitutionnelle cantonale : 8 307 signatures
- initiative populaire législative cantonale ou référendum cantonal : 5 538 signatures

Pour plus d'informations, le service cantonal des votations et élections se tient à votre disposition.

*Sur l'ensemble des électeurs que compte la Commune (comprenant les habitants étrangers majeurs résidant en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures). ■

LE NOM DE L'EXPLOITANT DE LA FUTURE AUBERGE COMMUNALE EST CONNU !



La construction de la future auberge communale suit son cours à Port-Gitana, avec une ouverture prévue pour début 2025. Le nom de son exploitant a été dévoilé en fin d'année dernière ; il s'agit du restaurateur genevois Benjamin Luzuy. Passionné, imaginaire et connu du milieu de la restauration, Benjamin Luzuy gère deux sociétés : Gourmet Brothers, qui propose notamment un service traiteur gastronomique et Bottle Brothers. Dynamique et investi, vous l'avez peut-être déjà aperçu dans l'un des restaurants qu'il exploite, à savoir le restaurant du Café de la Plage, le Bistrot de la Comédie ou encore la crêperie le Blé Noir.

Son savoir-faire et sa solide expérience ont convaincu à l'unanimité le comité de sélection, composé de trois conseillers municipaux, deux conseillers administratifs et un consultant spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration. D'ailleurs, cette annonce a été accueillie favorablement sur les réseaux sociaux.

Port-Gitana, haut-lieu du terroir genevois

Compte tenu de cet engouement, les autorités communales sont d'autant plus impatientes d'accueillir Benjamin Luzuy et toute son équipe pour gérer la toute nouvelle auberge de Port-Gitana, dotée d'une centaine de places assises, ainsi que d'un complexe hôtelier de 18 chambres. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de créer un établissement populaire, moderne et familial, le tout décoré par le célèbre décorateur Youri Kravtchenko. Les produits proposés feront la part belle au terroir genevois - sans oublier les traditionnels filets de perche ! L'auberge de Port-Gitana se présentera donc comme une brasserie genevoise, avec en toile de fond, une magnifique vue sur les Alpes. ■

Technique, bâtiments et services extérieurs

LA FUTURE PASSERELLE DU VENERON
3 QUESTIONS À JÜRGEN CONZETT, PRÉSIDENT DU CONCOURS



D'ici fin 2025, les Bellevistes auront la possibilité de rejoindre directement la plage du Veneron depuis le quartier de Champ-du-Château en empruntant une passerelle. Ce futur aménagement, du nom de la passerelle des Orchidées, sera praticable à pied et à vélo. Un concours d'architecture est actuellement ouvert pour désigner les architectes qui dessineront cet ouvrage. En attendant sa construction, place aux explications avec Jürgen Conzett, président du jury et ingénieur civil associé au sein du bureau d'ingénieurs Conzett Bronzini Partner. Il a notamment représenté la Suisse à la XII^{ème} exposition internationale d'architecture de Venise et a été récompensé, avec Gianfranco Bronzini, du Grand prix suisse d'art 2022.

1. Le jury pour la réalisation de la passerelle des Orchidées compte notamment des ingénieurs civils, des architectes et des urbanistes. Quel est l'intérêt de réunir différents corps de métier ?

La passerelle des Orchidées se trouve dans un environnement densément bâti. Elle doit répondre à des exigences différentes telles que

s'intégrer au réseau des liaisons de transport existantes, présenter un alignement attractif aux usagers, être techniquement faisable et durable – surtout le montage sur la route de Lausanne, axe très fréquenté, est un défi technique – et avoir un aspect adéquat au paysage délicat de la rive du lac. Pour tenir compte de toutes ces raisons complexes, une approche multidisciplinaire donnera les meilleurs résultats, tant de la part des groupes de participants que de la composition du jury.

2. Quel est votre rôle en tant que président du jury ?

La Société suisse des ingénieurs et architectes SIA encadre traditionnellement les concours de ponts et de bâtiments. Un système de règles a été mis en place pour s'assurer que la sélection du projet recommandé

à l'exécution soit effectuée avec soin et dans le respect de tous les différents intérêts en jeu. Comme président du jury, je suis responsable du bon déroulement de ce processus.

3. La passerelle des Orchidées reliera le quartier du Champ-du-Château au site de baignade et de loisirs du Veneron. Selon vous, dans quelle mesure un tel ouvrage peut agir sur la vie d'un quartier ?

Aujourd'hui la route de Lausanne forme une barrière obstructive entre le quartier et le lac. Le franchissement de cette route avec une passerelle panoramique améliorera la liberté de mobilité douce et réunira le quartier bâti à la plage naturelle. La passerelle contribuera donc à la qualité de vie quotidienne communale. ■

L'AUBERGE ET LE BÂTIMENT COMMUNAL PRENNENT DE LA HAUTEUR



En quelques semaines seulement, les futurs bâtiments ont pris, à vue d'œil, de la hauteur, pour ne pas dire qu'ils ont tout simplement pris forme. Du moins de l'extérieur ! Après avoir finalisé ce que les gens du métier appellent communément le noyau central, à savoir les éléments bétonnés des bâtiments, tels que les escaliers, les cages d'ascenseurs et les murs porteurs... les ouvriers posent

désormais les éléments préfabriqués en bois. Composés de l'ossature bois et des différentes couches d'isolation, ces éléments viennent donner la forme et le volume définitifs aux deux bâtiments. Place ensuite aux travaux du second œuvre, à savoir notamment les aménagements intérieurs, les raccordements électriques et les installations de sanitaires. ■

PRÉVENIR L'INVASION DU MOUSTIQUE TIGRE ET DU FRELON ASIATIQUE

Moustique tigre

Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui colonise progressivement l'Europe. Plus petit que la plupart des espèces de moustiques indigènes, avec un corps d'environ 5 mm, il s'installe préférentiellement dans les zones urbaines et habitées. D'apparence zébrée, le moustique tigre se sert de surfaces d'eau accumulée pour pondre ses œufs. Il se déplace peu, pique de jour et peut se regrouper en nuées très gênantes lors de réunions en plein air.

Le canton de Genève, en collaboration avec les Communes, lutte activement contre la propagation de cette espèce envahissante qui présente non seulement une gêne non négligeable en raison des piqures, mais aussi un

risque pour la santé publique. Bien que le risque soit très limité, le moustique tigre est vecteur de maladies tropicales comme la dengue, le zika et le chikungunya.

Ainsi, pour limiter sa propagation et les nuisances, le service technique vous invite à suivre les recommandations ci-dessous.

À ce jour, aucun moustique tigre n'a été identifié sur le territoire communal. Cependant, il est déjà présent à Genève depuis 2021.

Frelon asiatique

Le frelon asiatique a fait sa première apparition à Genève pendant l'été 2020, et son effectif est depuis en constante augmentation. Légèrement plus petit que le frelon européen – taille de 3 cm contre 4 cm – le frelon asiatique capture des abeilles en masse pour nourrir ses larves et présente ainsi

une réelle menace pour la production de miel.

Pour freiner son expansion, les nids de frelons asiatiques doivent être détruits.

Au printemps, les nids primaires sont généralement accrochés sur la façade d'un bâtiment et ont une taille comprise entre une balle de golf et un ballon de volley-ball. Pendant l'été, les frelons asiatiques installent leur nid secondaire dans un arbre en hauteur. Il atteint alors une taille pouvant aller jusqu'à 1 mètre de haut et a une forme de poire. En effet, lorsque le nombre d'ouvrières est suffisant, la reine se consacre à la ponte. Elle peut pondre jusqu'à 100 œufs par jour ! La taille du nid ne cessera d'augmenter jusqu'à l'automne et les plus gros nids peuvent compter jusqu'à 1 700 individus.

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus... – qui pourraient retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser de produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique tigre.



Mettre un couvercle sur tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Comblé avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.



JARDINS ET BALCONS :
Éviter les nuisances du moustique tigre implique de nouvelles habitudes.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Inutile de chlorer de façon accrue la piscine de jardin : le moustique tigre évite les gros volumes d'eau.



Respecter les plans d'eau naturels ou les prédateurs du moustique tigre l'empêchent de s'implanter.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui se trouve dans les zones habitées et évite les espaces naturels.
- Quelques centimètres d'eau stagnante durant une semaine peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération.
- Il peut voler sur plusieurs mètres dans un tuyau pour trouver de l'eau.



En savoir plus et signaler les moustiques suspects : www.ge.ch/moustique-tigre



Les autorités cantonales ont développé une stratégie de lutte contre l'envahisseur, c'est pourquoi le service technique demande à toute personne de signaler toute présence de nid par téléphone au 022 959 88 23 ou par courriel sur

technique@mairie-bellevue.ch. Toute observation de frelon asiatique ou de nid peut également être signalée sur www.frelonasiatique.ch.

Ne détruisez en aucun cas un nid par vous-même ! ■



ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

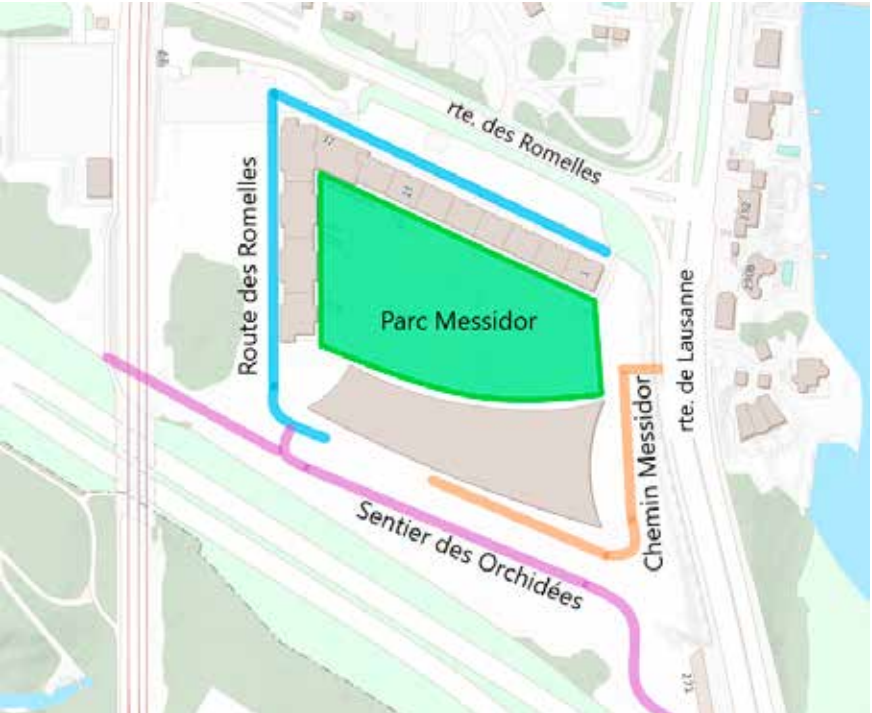
Les chenilles processionnaires du pin, connues pour se déplacer en file indienne, sont des insectes dont les poils urticants représentent un réel danger pour les humains et les animaux. Les nids, qui ont une apparence de boule blanchâtre, se forment dans les branches de pins. Ces chenilles quittent les nids vers les mois de mars et avril. Les propriétaires des parcelles sont tenus de faire appel à une entreprise pratiquant l'échenillage pour procéder à la destruction des nids. ■

LES VOIES DE COMMUNICATION DE CHAMP-DU-CHÂTEAU ONT UN NOM !

Les dénominations de différents accès publics dans le quartier de Champ-du-Château sont enfin officielles. En juin 2023, le Conseil municipal avait préavisé favorablement les noms de parc Messidor, pour l’espace public situé au cœur du quartier du Champ-du-Château, ainsi que de chemin Messidor, pour la voie d’accès au quartier depuis la route de Lausanne. Ces dénominations ont été définitivement approuvées par le Conseil d’Etat en janvier dernier. Tout comme celle du sentier des Orchidées, qui désignera la voie piétonne entre le quartier et la future voie verte entre Pregny-Chambésy et Versoix. Le terme Messidor fait référence au calendrier républicain, instauré à Genève en 1798, puisqu’il désigne le mois des moissons. Il fait ainsi écho aux vastes champs de blé qu’il y avait autrefois sur le domaine du Vengeron. Cette appellation a également un lien avec la banque Lombard Odier, qui s’installera tout prochainement dans le quartier.

C’est en effet le 1^{er} Messidor An VI (19 juin 1798) que Henri Hentsch a proposé à Jean-Gédéon Lombard de devenir associé. La banque verra alors le jour sous le nom de « Henri Hentsch & Lombard »

Le service technique peut d’ores et déjà passer commander pour les traditionnelles plaques bleues ! ■



Développement durable et déchets

LES CONSEILS VERTS DE SAISON



Composé de six employés, le service des espaces extérieurs a notamment pour mission d’entretenir et de préserver le patrimoine végétal et arboré, ainsi que les espaces verts sur la commune. Il veille également à maintenir les routes, les pistes cyclables, les trottoirs et les chemins communaux propres.

En 2024, afin de valoriser le savoir-faire et l’expérience du service des espaces extérieurs, le journal communal propose une nouvelle chronique « les conseils verts de saison ». Des astuces pour développer ou affiner votre main verte, et ce que vous ayez un jardin, un balcon ou des plantes d’intérieur.

Les conseils présentés ci-dessous couvrent les mois de mars à juin.

Même si le printemps arrive, il est préférable de ne pas se précipiter dans les plantations. Si vous possédez un jardin, commencez plutôt par préparer vos futurs massifs en bêchant la terre et en y apportant par exemple du compost*, afin de l’enrichir et de favoriser le développement des futures plantes.

En attendant les dernières gelées du mois de mai, vous pouvez planter des plantes vivaces telles que des rudbeckias ou des delphiniums, ainsi que des arbres et arbustes pour qu’ils puissent bien s’implanter avant les chaleurs estivales. Et si vous n’avez pas taillé les arbustes qui ont fleuri durant l’été dernier, pensez à le faire pour stimuler une nouvelle floraison.

Une fois les saints de glace passés, il est temps de mettre en place les plantes dites annuelles, soit celles qui fleurissent une fois par année pendant l’été comme les pétunias, ainsi que les bulbes à floraison estivale et automnale. Les cactus et autres plantes hivernées, comme les traditionnels géraniums, pourront retourner sur les balcons. Les jardinières accueilleront

également à nouveau toutes sortes de plantes aromatiques.

Les arbustes, comme les forsythias qui ont fleuri au printemps, devront être taillés pour qu’ils reproduisent de nouvelles pousses l’an prochain. Pour le bon développement des massifs à fleurs, il est nécessaire de désherber, afin de limiter la concurrence des plantes, couper les fleurs fanées pour en stimuler de nouvelles, tuteurer les plantes hautes, arroser – bien évidemment ! – et ajouter si besoin un apport organique. En prévision des grandes chaleurs, vous pouvez également pailler votre sol pour le maintenir le plus frais possible et limiter ainsi la quantité d’eau utilisée.

*Les particuliers peuvent gratuitement se fournir en petites quantités de compost grossier sur l’aire de compostage de la rive droite du lac. (GICORD, chemin Marais-du-Four 1, 1293 Bellevue). Si vous souhaitez produire votre propre compost, pensez à acquérir votre lombricomposteur, en vente à la réception de la mairie (voir article en page 12). ■

TRIONS MIEUX !

Saviez-vous que la poubelle des ménages genevois contient plus de 50% de déchets qui pourraient être triés ? Et parmi ceux-ci, il reste encore 9% de papier, 5% de verre et 33% de déchets de cuisine ! C’est absurde lorsqu’on sait que ces déchets peuvent facilement être triés. Afin de sensibiliser la population à mieux trier ces trois fractions, les Communes et l’Etat de Genève lancent une campagne de communication d’envergure : C’est pourtant facile de pas se tromper. L’enjeu ? Expliquer pourquoi il est important de trier. Nos déchets sont des ressources locales : leur recyclage permet de préserver les ressources

naturelles et d’économiser de l’énergie. Les déchets de cuisine étant composés à 90 % d’eau, c’est une aberration de les brûler ! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité et fournissent de l’électricité aux ménages. Enfin, le verre ne brûlant pas, son recyclage soulage nos décharges : le verre mis à l’incinération produit des mâchefers qu’il faut ensuite stocker. Pour tout savoir sur la campagne, consultez le site trionsmieux.ge.ch ■



TRI DES DÉCHETS ET ÇA, J'Y JETTE OÙ ?

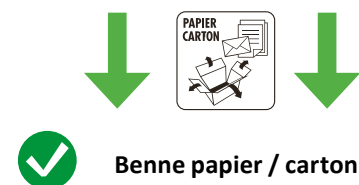
En raison notamment des nouvelles techniques toujours plus nombreuses et avancées en matière de recyclage de différents déchets, il est parfois difficile de savoir ce qui peut être effectivement recyclé ou non.

Retrouvez ci-dessous quelques informations pour vous aider à réaliser un tri de qualité !

PAPIER/CARTON



Journaux et magazines, enveloppes avec ou sans fenêtre, boîtes en carton



Benne papier / carton



Papiers spéciaux (calque), emballages à plusieurs composantes (briques de boisson), cartons souillés de nourriture



Benne ordures ménagères

VERRE



Bouteilles de boisson, pots de confiture, flacons



Benne verre



Verres de table, miroirs, vitres, ampoules



Benne ordures ménagères

FOCUS SUR LES ACCUS LITHIUM-ION

De nos jours, de plus en plus d'appareils électroniques utilisés quotidiennement comme les ordinateurs, les cigarettes électroniques, les jeux pour enfants, les vélos électriques, etc., fonctionnent avec des piles/accus lithium-ion.

Ces dernières ont une densité énergétique élevée et peuvent s'échauffer jusqu'à s'enflammer sous certaines conditions. Il est donc primordial de procéder à leur élimination via une filière de recyclage tant d'un point de vue sécuritaire qu'environnemental.

Les accus lithium-ion, tout comme les piles standards, sont composés en grande partie de matériaux recyclables. Leur traitement par des professionnels permet de récupérer des matières premières, telles que le graphite, le cobalt, le nickel, le cuivre, l'aluminium mais aussi le lithium. Dans tous les cas, les piles ne doivent pas être jetées dans la nature ou dans les ordures ménagères ! ■

MON CLIMAT



Genève agit pour le climat. Agissons ensemble !

Le plan climat cantonal genevois recense les actions et mesures pour contenir la hausse des températures et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Les efforts déployés depuis plusieurs années ont pour objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de prévenir les effets du changement climatique sur notre quotidien et notre environnement et de nous aider à nous adapter tout en améliorant notre qualité de vie.

Cette transition écologique et climatique, engagée sur le canton de Genève depuis 2019 à travers le plan climat cantonal, nécessite une étroite collaboration entre le Canton, les Communes, les entreprises, les associations, ainsi que la population genevoise. Nous pouvons toutes et tous agir à notre échelle, dans notre périmètre d'action pour contribuer à atteindre les objectifs climatiques. Ensemble, nous avons les clés du climat !

Mais comment aider la population à agir efficacement pour le climat ?

Comment diminuer collectivement de 60% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 ? Quels outils concrets pouvons-nous offrir à tout un chacun pour accompagner les changements de comportement ?

C'est dans cette optique que le Canton de Genève lance une communication renforcée sur le plan climat cantonal à travers différents outils interactifs et pédagogiques, afin d'accompagner cette mutation nécessaire de nos habitudes de vie.

Une plateforme dédiée au climat à Genève : monclimat.ge.ch

Lancé en septembre 2023, ce site internet grand public a pour vocation d'informer, de guider et d'accompagner les personnes habitant la région, qu'elles soient averties ou non sur les questions climatiques et écologiques.

Vous y retrouverez notamment :

• Le climato'quiz

Un quiz ludique de 8 questions permet de déterminer un «profil climato» parmi 5 possibilités: bénéfique, olympique, romantique, gastronomique et féérique. Faites le test et découvrez quel est votre profil !

• Le calculateur carbone genevois

Un outil précieux et complet qui passe en revue tous les domaines de la vie et évalue l'impact carbone de nos déplacements, repas, achats, logement, loisirs... sur une base annuelle.

• 6 épisodes pour comprendre le plan climat cantonal

Des vidéos courtes pour aller à l'essentiel et comprendre les enjeux de la campagne cantonale.

• S'informer sur les actions de l'Etat

Que ce soient les administrations publiques ou les entreprises, toutes les institutions jouent un rôle dans la transition écologique et climatique. Découvrez quelques actions concrètes mises en place !

• Une newsletter spécifique

Complètement revue, la newsletter de la direction de la durabilité et du climat vous donnera des astuces pour agir à votre échelle en faveur du climat. Inscrivez-vous sans tarder ! ■

LABEL MYCLIMATE : LA CONTREPARTIE DES ÉMISSIONS DE CO₂

Depuis quelques années, les émissions de CO₂ produites par l'administration communale sont calculées via l'outil de l'association myclimate. En 2022, les émissions de CO₂ produites par l'administration communale ont baissé de presque 10 tonnes puisqu'elles s'élevaient à 43,2 tonnes en 2022, contre 52 tonnes en 2021. Une diminution réjouissante qui témoigne de l'efficacité des projets mis en place pour réduire les émissions de l'administration. Et la Commune n'a pas l'intention de s'arrêter là !

Pour compenser les émissions émises, la Commune subventionne le projet de renaturation du Haut-Marais de Sous-Martel-Dernier. Découvrez ce projet de protection climatique en scannant le QR-code ci-dessous. ■



POUBELLES VERTES, LOMBRICOMPOSTEURS, CONTENANT RECIRCLE... VENEZ ACQUÉRIR VOTRE ARTICLE !

Afin d’inciter les habitants à réduire leur quantité de déchets, et les accompagner dans cette démarche, la Commune de Bellevue propose divers articles à la réception de la mairie. Petit aperçu.

P’tite Poubelle verte
Tout nouvel habitant ou tout Belleviste qui n’aurait pas encore sauté le pas peut gratuitement obtenir une P’tite Poubelle verte, ainsi que des sacs de récupération compatibles, pour se lancer dans le recyclage des déchets de cuisine.



Contenants réutilisables ReCIRCLE
Pour les personnes qui prennent leur repas à l’emporter, un contenant réutilisable ReCIRCLE peut être acheté au prix réduit de 5.- CHF. Cette offre fait écho à la campagne cantonale « Emportons malin ». Un nombre toujours croissant de restaurants et boulangeries font partie de ce réseau.



Lombricomposteurs
Des lombricomposteurs (dimension : 47cm x 49cm) sont également à disposition au prix préférentiel de 50.- CHF. Ceux-ci vous permettent de transformer vos déchets de cuisine en engrais pour vos plantes d’intérieur ou votre potager. Ils sont produits en France en plastique 100% recyclé.



BELLEVUE FÊTE L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

La Commune de Bellevue est engagée dans le processus de labélisation Cité de l'énergie depuis de nombreuses années. En automne dernier, et pour donner suite à un audit, la Commune a été consacrée pour la deuxième fois consécutive Cité de l'énergie GOLD, soit la plus haute distinction, et ce pour les quatre années à venir. Cette certification témoigne de l'engagement communal en faveur d'une politique énergétique durable, la protection du climat, la mobilité douce et le développement durable.

Pour fêter ce titre, et sensibiliser le public à cette thématique, le service du développement durable organise « **Bellevue fête l'énergie et le développement durable** » entre le **mercredi 17 et le samedi 27 avril prochains**. À l'heure où ce numéro passait sous presse, le programme était encore en cours d'élaboration mais nous pouvons déjà vous dévoiler qu'il y aura

- **Jeudi 25 avril, 20h, salle Colovracum** : projection d'un film, suivie d'une discussion.
- **Samedi 27 avril, 10h-17h, préau couvert** : journée thématique avec des ateliers et des animations pour petits et grands

Les élèves de l'école bénéficieront également de l'intervention d'acteurs actifs dans le développement durable pendant le temps scolaire.

Retrouvez prochainement le programme complet et détaillé sur le site internet communal et les réseaux sociaux. ■

Culture, sports et loisirs

“circulez, il y a plein d'événements à voir...”

AGENDA CULTUREL DES 4 COMMUNES
JANVIER - JUIN 2024

A vos agendas!
Venez participer en famille ou entre amis aux événements culturels proposés par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy! *

Billets et informations sur les sites des communes



www.mairie-bellevue.ch



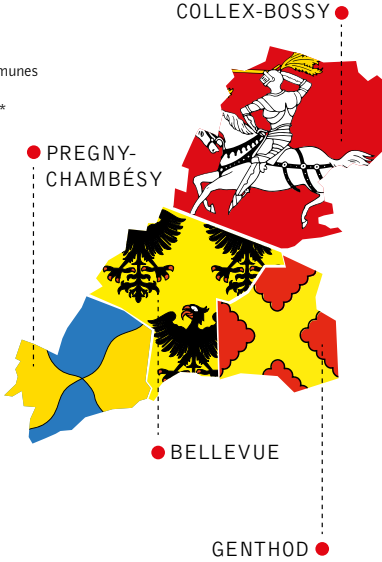
www.collex-bossy.ch



www.genthod.ch



www.pregny-chambesy.ch



* Merci de privilégier les transports publics pour vous rendre aux manifestations.

AGENDAS CULTURELS

La culture locale est riche et s’adresse à tous les publics. Afin de sensibiliser les habitants à l’offre culturelle, deux actions ont été mises en place :

L’agenda culturel des 4 Communes :
Produit purement local, l’agenda culturel des 4 Communes sort deux fois par année et recense les événements culturels sur les communes de Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy et Bellevue. Disponible en format papier à la réception de la mairie et en format électronique sur le site internet communal.

L’agenda des communes genevoises :
À une plus large échelle, et promu par l’Association des communes genevoises, cet agenda se présente comme une plateforme numérique réunissant les événements dans plus d’une dizaine de communes genevoises. Des filtres vous permettront d’affiner vos recherches par type d’événement, par public ou encore par date. ■

Agenda des communes genevoises

Cette plateforme réunit les événements promus par les communes. Parmi ce large choix d'activités, des filtres de tri facilitent la recherche des événements

Q par date, par thématique ou par type de public.

Consultez l'agenda à la page:
www.geneve-communes.ch/agenda



Souhaitez-vous publier vos événements?
Consultez les modalités de contribution:
www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer



SPORT EN ÉTÉ

Depuis plusieurs années main-tenant, des cours de sport sont proposés gratuitement aux habitants de Bellevue, tous les matins, entre juillet et août, sur la plage Gitana. Au vu du succès rencontré, la Commune a décidé d’étendre cette offre en rajoutant un horaire du soir, qui lui aura lieu au centre sportif de la Vigne Blanche.

Les associations sportives et de bien-être qui souhaitent proposer des cours sont priées de s’annoncer par courriel auprès de Madame Chevalley del Rio, responsable du service des manifestations à l’adresse i.chevalley@mairie-bellevue.ch. ■

MÉRITE BELLEVISTE 2023



Le 6 décembre 2023, le Conseil administratif a eu l'honneur de remettre le mérite belleviste 2023 à Monsieur

Amine Zinaï. À la suite d'une expérience difficile en mer, ce skipper, passionné de voile, a eu l'idée d'inventer une échelle de mât à montants gonflables. Il a par ailleurs remporté une médaille d'or, avec les félicitations des jurys, lors du 48ème Salon des inventions de Genève en avril 2023. Aujourd'hui, il s'occupe notamment de promouvoir et de commercialiser, sous sa marque Viescible®, cette ingénieuse invention dont l'utilité s'étend au-delà du secteur nautique, comme les pompiers, les métiers de construction, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou encore les sauvetages en montagne. Enfin, sa fabrication est 100% locale puisque son atelier se trouve à Bellevue ! ■

LES 100 ANS DE L'ÉCUSSON DE BELLEVUE



À NE PAS MANQUER !

Un rendez-vous incontournable cette année, l'anniversaire de l'écusson de Bellevue datant de 1924, et que nous célébrerons **le week-end du 14 et 15 septembre prochain**. Le thème des années 20, les années folles, sera à l'honneur et promet une belle ambiance.

Des animations pour petits et grands, des concerts, un cabaret, des spectacles, des foodtrucks un brunch du dimanche, de quoi se divertir et passer un bon week-end.

Réservez d'ores et déjà votre week-end ! ■

SENIORS EN MOUVEMENT

Lancé en octobre 2023, Seniors en mouvement est une prestation sportive gratuite qui permet aux seniors de travailler leur équilibre et leur renforcement musculaire tout en douceur. Gratuit, Seniors en mouvement s'adresse à tous, et ce indépendamment du niveau de condition physique ou du type de mobilité (cannes, déambulateur...). Le rendez-vous est fixé **le mardi et le jeudi de 10h à 11h au centre sportif de la Vigne Blanche**. En cas de mauvais temps, les cours auront lieu au boulodrome. ■

Social et jeunesse

PETITE ENFANCE : INSCRIPTIONS 2024-2025

Les Petits Loups

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 auront lieu **le samedi 20 avril de 9h à 12h** pour les enfants nés entre le 1er août 2020 et le 31 juillet 2022. L'espace de vie infantile Les Petits Loups accueille les enfants dès 2 ans jusqu'à l'âge de la rentrée scolaire le lundi, mardi et jeudi matin et après-midi, ainsi que le mercredi et le vendredi matin. Les horaires sont les suivants : 7h45 – 12h et 13h15 – 17h30. Les enfants non domiciliés sur Genthod sont accueillis en fonction des places disponibles.

Informations

Les Petits Loups
Rue du Village 2
1294 Genthod
022 774 25 73
educpetitsloups@gmail.com
www.lespetitsloups1294.com

Le Petit Chevalier

L'espace de vie infantile Le Petit Chevalier accueille les enfants âgés de 18 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h, ainsi que le mercredi matin de 8h à 12h. Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 se feront exclusivement en ligne **dès le lundi 11 mars pour les habitants domiciliés sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue**. Elles seront ensuite ouvertes à tous dès le 25 mars. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée avec une priorité pour les enfants de Collex-Bossy, puis de Bellevue, du 12 au 24 mars.

Informations

Le Petit Chevalier
Route de Vireloup 107
1239 Collex-Bossy
022 774 47 80
pat@petitchevalier.ch
www.petitchevalier.ch

La crèche Les 4 Saisons

La crèche intercommunale Les 4 Saisons, exploitée par pop e poppa, bénéficie d'un partenariat public-privé avec le groupement intercommunal pour la petite enfance dont les Communes membres sont Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Elle accueille les enfants depuis la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la rentrée scolaire, du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Procédure de pré-inscription : Le parent qui souhaite inscrire son enfant doit remplir le formulaire en ligne disponible sur le site www.popepoppa.ch. Dans le respect des règles de priorité fixées dans le règlement, consultable sur le site, dès qu'une place se libère la direction prend contact avec le parent, inscrit sur la liste d'attente en ligne. Pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, l'attribution des places s'effectuera dans le courant du mois d'avril.

Admissions et inscriptions : Chaque commune membre réserve un nombre de places au sein de la crèche et dispose ainsi d'un quota de places. Les enfants sont accueillis sous réserve de places disponibles et dans le respect des quotas des communes membres. La direction accorde une priorité d'accueil selon un ordre décrit dans le règlement.

Informations

Crèche Les 4 Saisons
Chemin de la Menuiserie 41
1293 Bellevue
022 758 08 36
direction@crecheles4saisons.ch
www.popepoppa.ch

Les Ticoquins

Le jardin d'enfants Les Ticoquins accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à l'âge de la rentrée scolaire du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 sous la responsabilité d'une éducatrice, d'une assistante socio-éducative et d'un parent de garde bénévole. Cette structure fonctionne sur le principe de l'échange et de la solidarité, à savoir qu'une famille qui désire placer son enfant doit, dans la mesure du possible, investir de son temps.

Pour découvrir les lieux et connaître les activités proposées, une journée portes ouvertes se tiendra **le dimanche 17 mars de 9h à 12h**. Dès le 18 mars, un formulaire d'inscription sera disponible sur le site www.popepoppa.ch. Ce dernier devra être renvoyé, dûment rempli, à la directrice des Ticoquins, Madame Nadia Zayan, sur nadia.ticoquins@gmail.com. La directrice prendra contact avec les familles pour convenir d'un rendez-vous.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée, tout en donnant la priorité aux enfants domiciliés sur Bellevue.

Informations

Les Ticoquins
Chemin des Marettes 1B
1293 Bellevue
022 959 75 49
garderie.ticoquins@gmail.com
www.popepoppa.ch ■



BLACK EAGLE LINE DANCE
fête ses 10 ans
Avec le soutien de la commune de Bellevue

Journée portes ouvertes
Samedi 25 mai 2024
de 14H à minuit
Entrée Gratuite

Concert et soirée dansante avec les NADA COWBOYS dès 20H30

Danses sur CD - Initiations à la danse en ligne
Food Trucks

Lieu : Salle Communale de Bellevue
Parc des Aiglettes 1
1293 - BELLEVUE

Accès : Léman Express arrêt Genthod-Bellevue,
TPG ligne 52 arrêt Bellevue-Mairie, parking de la crèche Les 4 Saisons.

ATELIERS DE
DÉSENDETTEMENT

Des permanences de proximité
animées par la Fondation genevoise
de Désendettement

Conscientes des effets dévastateurs du surendettement, les Communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy se sont associées, afin d'établir un partenariat avec la Fondation genevoise de Désendettement (FgD). Le protocole de collaboration, signé le 13 novembre dernier, permettra aux services communaux, habilités à traiter ce type de dossiers, de bénéficier des prestations de la FgD. Il prévoit également la tenue de permanences bimestrielles animées par la FgD, en vue d'un accompagnement individualisé dans l'aide au désendettement.

Si chaque situation est bien sûr particulière, les chiffres montrent que 80% des personnes ayant des dettes les ont contractées avant l'âge de 25 ans et que l'endettement concerne, dans la majorité des cas, le non-paiement des primes d'assurance maladie, les frais médicaux, les impôts ou encore la taxe militaire. L'objectif des permanences de la FgD est de permettre une prise en charge précoce, afin que les personnes concernées puissent reprendre le cours de leur vie. Ceci dans la mesure où les dettes constituent un frein à l'accès au logement et à l'emploi, ainsi qu'un élément péjorant pour la santé.

Après analyse de la situation, la FgD peut apporter une aide au désendettement via des prêts sans intérêts assortis, dans certains cas, de dons, et intervenir aussi auprès des créanciers pour négocier le montant des dettes. Selon les besoins identifiés, la mise en place d'un suivi confidentiel par le service social pourra être recommandée.

Modalités des permanences

Horaire : mardi 16h - 18h

Dates/lieux :

- 9 avril 2024 à Bellevue – salle des commissions (Parc des Aiglettes 2)
- 11 juin 2024 à Céligny - mairie, 1^{er} étage (route de Crans 1)
- 13 août 2024 à Genthod - espace Saladin (chemin de la Mairie 2)
- 8 octobre 2024 à Collex-Bossy - four à pain, derrière la mairie (route de Collex 199)
- 10 décembre 2024 à Pregny-Chambésy - mairie, salle de réunion (Route de Pregny 47)

Accessibles avec ou sans rendez-vous

Chaque permanence est ouverte à toute personne domiciliée dans l'une des cinq communes.

De plus amples informations sur la FgD et ses modalités d'action sont disponibles sur www.desendettement.ch. ■

PERMANENCES IMPÔTS
POUR LES JEUNES

En 2024, les Communes de la rive droite du lac s'associent une nouvelle fois pour proposer aux jeunes adultes, âgés entre 18 et 25 ans, deux permanences pour les aider à remplir leur déclaration d'impôts. Cette prestation de proximité permet d'éviter une taxation d'office et d'accompagner les plus jeunes dans une démarche administrative.

Le premier atelier aura lieu le **jeudi 21 mars de 18h à 21h à Genthod** à la salle des sociétés (entre l'école et la salle de gym) et le second le **jeudi 28 mars de 18h à 21h à Bellevue** à la salle les Aiglons (parc des Aiglettes 3).

Il est fortement recommandé aux jeunes de créer un compte e-démarches avant de se rendre à la permanence sur www.ge.ch/e-demarches-fiscales. Ils devront également se munir de leur carte d'identité ou d'un passeport. ■

PROMOTIONS CITOYENNES

Les jeunes bellevistes célébrant leurs 18 ans durant l'année 2024 seront invités le mercredi 20 mars dès 18h à passer une soirée conviviale, accompagnés du Conseil administratif, des représentants du Conseil municipal ainsi que de la direction de l'administration communale. Après un apéritif et l'allocution des autorités communales, s'en suivront quelques parties de bowling à Balexert, ainsi qu'un repas.

Les personnes concernées ont reçu une invitation nominative par courrier postal. Pour toute question ou inscription, merci de contacter Madame Nawel Djilani, en charge de l'événement, sur n.djilani@mairie-bellevue.ch. ■



Sécurité

RESPECT DES RÈGLES
DE LA CIRCULATION À
CHAMP-DU-CHÂTEAU

Depuis l'arrivée des premiers habitants dans le quartier de Champ-du-Château, des problèmes de stationnement et de partage de l'espace public entre les piétons et les utilisateurs de véhicules sont fréquemment constatés. Afin de clarifier la situation, l'administration communale souhaite rappeler que la rampe d'accès au quartier, tout comme l'espace situé devant les immeubles est une zone de rencontre placée à 20 km/h et que le stationnement y est donc interdit. Des places de stationnement sont disponibles pour les usagers des commerces dans le parking souterrain. Une zone de livraison pour la Migros VOI est présente au niveau du commerce mais ne peut pas être utilisée par tout en chacun. ■



PARKING DE LA GARE DE GENTHOD-BELLEVUE

Face au nombre de demandes concernant le parking de la gare de Genthod-Bellevue (rue de la Printanière 43), la Commune de Bellevue tient à préciser que ce parking est situé sur le territoire communal de Genthod. Dans le cadre de son nouveau concept de stationnement, la Commune de Genthod a en effet décidé de créer un parking privé de 43 places, accessibles uniquement aux détenteurs d'un abonnement délivré par son administration communale. Pour obtenir un abonnement ou pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site www.genthod.ch. ■

Infos pratiques

LES BONNES RECETTES DES RESTAURATEURS LOCAUX

Le tissu économique local compte notamment plus d'une dizaine de restaurateurs. Afin de vous faire découvrir leur cuisine et vous donner envie de tester leurs spécialités, retrouvez dans les prochains numéros des recettes de vos restaurateurs locaux. Et cela vous donnera peut-être envie de découvrir leur établissement et déguster leurs plats, si cela n'a pas encore été fait !

Humus façon Marmotte

- 800 gr de pois chiches
- 150 gr d'eau
- 100 gr de tahina
- 50 gr d'huile de tournesol
- 100 gr de jus de citron
- 15 gr de sel
- 3 gr de cumin en poudre
- 3 gr d'ail en poudre

- Laver et rincer les pois chiches
- Cuire les pois chiches
- Mixer tous les ingrédients jusqu'à obtenir une texture crémeuse et onctueuse.

La Marmotte 333

route de Lausanne 333
Lundi – vendredi 9h-21h
Samedi-dimanche 15h-21h

Cet établissement propose un service de restauration et dispose d'une petite épicerie. Filiale de la poste, elle propose également des services postaux. ■



CARTES CGN

Comme chaque année, la Commune de Bellevue vend à ses habitants des cartes journalières première classe de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN). Ces cartes permettent de voyager en service horaire sur les bateaux de la CGN pendant toute une journée. Elles ne sont cependant pas valables sur les croisières à thème.

Les prix sont les suivants :
Adultes : 45.- CHF /carte
Enfants de 6 à 16 ans et détenteurs du demi-tarif CFF : 22.50.- CHF/carte

Pour obtenir votre carte CGN, il vous suffit de venir en réception, aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité. ■

VOTRE ENTREPRISE SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL

Le site internet communal référence les entreprises actives à Bellevue, sous sa rubrique annuaire. Vous avez une entreprise et souhaitez présenter son activité sur notre site ? Envoyez-nous une brève description, ainsi que toutes les coordonnées utiles sur info@mairie-bellevue.ch. ■

CLASSEURS À DONNER

Pour éviter le gaspillage, la Commune donne des classeurs à toute personne ou toute association intéressée. Pour ce faire, il vous suffit de venir en réception de la mairie. ■

ESREC DES CHÂNATS

Depuis le 1^{er} mars, les Espaces de récupération cantonaux (ESREC de la Praille, de Châtillon et des Chânets) sont fermés les dimanches et les jours fériés. Les finances du fonds cantonal sur la gestion des déchets ne permettent plus d'assurer une ouverture dominicale. ■



NOUVEAU RESTAURATEUR À LA VIGNE BLANCHE



Le restaurant de la Vigne Blanche rouvrira ses portes le samedi 1^{er} juin, avec un nouveau chef en cuisine, Monsieur Thomas Duchemin. Âgé de 39 ans et habitant belleviste, le chef Duchemin a grandi en Normandie. Issu d'une famille de restaurateurs, il aime dire qu'il est né dans une casserole ! Fort de plusieurs diplômes, dont un BTS hôtellerie-restauration avec option art culinaire, art de la table et du service, il a notamment travaillé auprès du plus grand traiteur de Normandie.

Son envie de découvrir d'autres cuisines l'amène à Bellevue, où il a travaillé pendant près de 2 ans à la Réserve en tant que commis de cuisine puis

chef de partie. Après des expériences en cuisine tout aussi bien à Saint-Tropez, en Australie, qu'au Mandarin Oriental à Genève, il deviendra le chef du restaurant Le Cadran Solaire du Country Club à Bellevue.

C'est avec enthousiasme et dynamisme qu'il prépare l'ouverture de son premier restaurant du nom de « La Vigne Blanche ». Il proposera une carte intelligente qui mettra à l'honneur la cuisine maison, avec des produits locaux et des plats de saison. Outre le traditionnel plat du jour, la carte proposera 4 entrées, 4 plats et 4 desserts. Son restaurant proposera également divers snacks tout au long de la journée.

Et, quand on échange avec Monsieur Duchemin, les idées fusent ! Son restaurant se veut ouvert et intégré à la vie locale. Il le dit lui-même : tout est imaginable, des soirées culinaires à thème, des soirées foot ou encore des karaokés.

Ce qui compte pour lui, c'est la régularité. Que la salle soit pleine ou non, les clients doivent pouvoir déguster les mêmes saveurs et les mêmes goûts.

Il ne vous reste plus qu'à réserver votre table à partir du 1^{er} juin. ■

GITANA AU GRÉ DES VENTS

Édité en 2020, *Gitana au gré des vents*, est le fruit d'une collaboration entre feu Monsieur Georges Bouvier, maire de Bellevue entre 1983 et 1995, et le service communication. Cet ouvrage retrace l'évolution du célèbre site de Port-Gitana depuis le 19^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Il vous offrira un voyage temporel en passant par l'époque bourgeoise de la baronne de Rothschild jusqu'à l'acquisition des terrains par la Commune sur le site. Ce livre est en vente à la réception de la mairie pour le prix de 30.- CHF. ■



RÉSIDENCE DES MARETTES : CHAMBRE À LOUER

Une chambre est disponible à la location à la résidence des Marettes pour le prix de 600.- CHF par mois. À 3 minutes à pied de la gare du Léman Express, cette résidence propose un cadre de vie agréable, propice à la vie étudiante. Les résidents se partagent les parties communes : cuisine, salon, buanderie et véranda. Pour toute question ou en cas d'intérêt merci de prendre contact avec la réception de la mairie au 022 959 88 20 ou sur info@mairie-bellevue.ch. ■



Agenda

MARS

- Dimanche 17 Portes ouvertes des Ticoquins, 9h-12h.
 Mercredi 20 Promotions citoyennes, Foyer, dès 18h.
 Jeudi 21 Permanence impôts pour jeunes, salle des sociétés, Genthod, 18h-21h.
 Samedi 23 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, Les Aiglons, 15h-2h.
 Jeudi 28 Permanence impôts pour jeunes, Les Aiglons, 18h-21h.

AVRIL

- Mardi 9 avril Atelier désendettement, salle des commissions, 16h-18h.
 Mercredi 17 Bellevue fête l'énergie et le développement durable : soirée officielle, salle communale, 18h30.
 Samedi 20 Inscriptions petite enfance Les Petits Loups, 9h-12h.
 Jeudi 25 Bellevue fête l'énergie et le développement durable : diffusion d'un film, salle Colovracum, 20h.
 Samedi 27 Bellevue fête l'énergie et le développement durable : journée thématique, préau couvert, 10h-17h.

MAI

- Samedi 25 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, Les Aiglons, 15h-2h.
 Samedi 25 BELD fête ses 10 ans, salle communale et foyer, 14h-minuit.
 Vendredi 31 Fête des voisins.

JUIN

- Jeudi 6 Levée des encombrants.
 Dimanche 9 Votations populaires, salle des commissions, 10h-12h.
 Mardi 11 Atelier désendettement, mairie de Céligny.
 Vendredi 14 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, Les Aiglons, 17h-2h.
 Vendredi 28 Promotions.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le jeudi 18 avril à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos/illustrations : Amine Zinaï, Association des communes genevoises, Benjamin Luzuy, Commune de Bellevue, Etat de Genève, Fabio Chironi, FgD, Jürg Conzett, Marmotte 333, Thomas Duchemin et images libres de droits.

Mise en page et impression : Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'750 exemplaires sur du papier 100% recyclé



Bellevue
 Ensemble pour un engagement durable